

Guingamp-Paimpol Agglomération soutient l'agriculture sur son territoire et son millier d'entreprises agricoles dont une centaine en agrobio. La dynamique du territoire permet de développer un chiffre d'affaires agricoles de 328 Millions d'euros. Forte de cette spécificité territoriale, l'agglomération vous accueille sur un territoire riche en diversité qui rassemble 73 700 habitants sur 57 communes. >>>



## Aide À L'INSTALLATION EN AGRICULTURE

Vous souhaitez créer ou reprendre une activité agricole au sein d'un territoire accueillant,

### BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE FORFAITAIRE DE 2 500€ POUR

- une exploitation en agriculture, conchyliculture, aquaculture ou algoculture,
- un exploitant à titre principal uniquement, sans limite d'âge.

*Les exploitants réalisant un transfert d'exploitation entre époux sont exclus du dispositif.*

### LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Réalisation d'une étude financière prévisionnelle sur 5 ans incluant un revenu au moins égal à un SMIC net annuel à son terme.
- Le bénéficiaire devra avoir suivi un Plan de Professionnalisation Personnalisé ou le parcours préconisé pour les plus de 50 ans délivré par la Chambre d'Agriculture.
- La demande de subvention doit être antérieure à l'installation et formalisée dans une lettre d'intention à l'attention du Président de Guingamp-Paimpol Agglomération.